

L'énième résurgence du choléra au Burundi

VaccinesWork, 23 octobre 2023 Le Burundi est actuellement aux prises avec une augmentation alarmante des cas de choléra, principalement dans la municipalité de Bujumbura, la province de Cibitoke, et la province de Bujumbura. Le pays n'a pas encore introduit la vaccination contre le choléra, comme l'a confirmé le directeur du Programme Elargi de Vaccination (PEV), qui préconise plutôt une éducation visant à promouvoir les meilleures pratiques en matière d'hygiène.

Dans un communiqué daté du 5 septembre dernier, le ministère de la Santé publique a tiré la sonnette d'alarme concernant les cas de choléra au Burundi. Selon le ministère, une trentaine de personnes étaient hospitalisées dans les districts sanitaires de la municipalité de Bujumbura, d'Isare, et de Cibitoke. Un samedi matin, dans le quartier de Nyabagere, situé dans la zone de Gihosha, dans la commune de Ntahangwa de la municipalité de Bujumbura, nous nous sommes rendus dans des zones touchées par le choléra. La journée était ensoleillée, et les habitants vaquaient à leurs activités quotidiennes. Certaines personnes se consacraient à maintenir la propreté de leur environnement, notamment en débouchant les caniveaux. Les données montrent que "seuls 6 Burundais sur 10 ont un accès basique à l'eau potable." Seulement "6% de la population pratique couramment le lavage des mains." Pour Claver Ndayisenga, résident du quartier de Nyabagere, la pénurie d'eau potable est à l'origine de la recrudescence du choléra dans leur localité. "À ce jour, l'eau est disponible dans les robinets publics de la place et la population en profite. Un bémol subsiste. Une semaine peut passer sans qu'on ne reçoive pas de l'eau fournie par la Regideso", déplore-t-il. Selon Marie Bukuru, mère de deux enfants, "les habitants ont recours aux eaux de la rivière Nyabagere qui sont souvent sales." Les résidents de Nyabagere demandent la distribution permanente de l'eau tous les jours pour éviter de telles maladies liées à l'insalubrité. La situation est en voie d'amélioration, selon Nibizi, chef de quartier de Nyabagere dans la zone de Gihosha. Il explique : "la Croix Rouge du Burundi, en collaboration avec la plateforme de prévention et de gestion des catastrophes, vient en aide à la population en lui fournissant de l'eau dans des citernes. Des réunions de sensibilisation sont également organisées pour promouvoir l'hygiène et l'assainissement." Des chiffres alarmants Selon Nestor Mburente, représentant local de l'Association Villageoise d'entraide et de Développement Communautaire (AVDEC), les données montrent que "seuls 6 Burundais sur 10 ont un accès basique à l'eau potable." Seulement "6% de la population pratique couramment le lavage des mains." Les écoles et les centres de santé ne sont pas en reste. M. Mburente a précisé que "46% des écoles ont un accès limité à des services d'assainissement", et "70% des centres de santé ont un accès à l'eau potable contre 48% ayant accès à l'assainissement." Cette situation aggrave la propagation du choléra, d'après M. Mburente. Il a observé une résistance au changement de la part de la population, qui, selon lui, "n'a pas encore compris le coût de l'inaction." "Nous pensons élaborer une stratégie de promotion de l'assainissement dans nos interventions", dit-il. Le représentant local de l'AVEDEC estime qu'une solution efficace serait de rendre disponible un vaccin contre le choléra, mais il insiste sur la nécessité de promouvoir les meilleures pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement en parallèle. "Avoir le vaccin sans que les gens adhèrent aux meilleures pratiques de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement sera problématique", estime-t-il, en soulignant l'importance des sensibilisations dans les écoles, les marchés, les écoles, etc. Le Dr. Jean Claude Bizimana, directeur du PEV, a précisé que le vaccin contre le choléra n'est pas disponible dans le pays et est produit en petite quantité dans le monde. Il a expliqué les conditions requises pour introduire le vaccin, notamment l'ampleur de l'épidémie et son étendue. Le directeur du PEV a souligné que l'ampleur du choléra au Burundi n'est pas triviale. Au cours d'une année (jusqu'au 15 octobre), plus de 1100 cas ont été enregistrés, avec plus de 99% de guérisons et seulement 9 décès. En conséquence, le groupe international en charge du choléra ne peut pas fournir de vaccins pour lutter contre l'épidémie. Cependant, en ce qui concerne la vaccination préventive, le Dr. Bizimana a indiqué que le Burundi pourrait être éligible. Des démarches sont en cours pour son introduction dans les zones à haut risque. Parallèlement, les services de l'État, notamment le ministère de la Santé, mettent en place une riposte qui comprend des mesures d'assainissement de base, telles que la fourniture d'eau potable, et des campagnes de sensibilisation adaptées pour impliquer activement la population.